

Les affaires extérieures au Parlement

La politique étrangère du Canada

Le 26 février 1959, à la Chambre des communes, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Sidney Smith, a ouvert le débat sur les affaires extérieures en faisant un relevé des divers aspects de la politique étrangère du Canada. Voici le texte de son exposé:

L'Allemagne et Berlin

Le plus important et le plus urgent des problèmes du Canada et de ses alliés de l'OTAN se pose dans le domaine des rapports entre l'Est et l'Ouest. J'aborde ce sujet avec sérieux mais sans pessimisme. Quand j'ai présenté mes crédits en juillet de l'an dernier, je crois, j'ai parlé de la nécessité de maintenir nos dispositifs de défense et aussi de chercher à intensifier la confiance réciproque pour en venir à une entente avec l'Union soviétique. Les dirigeants communistes, comme nous le savons tous, ont fait profession de vouloir atténuer la tension et réduire les manifestations de la guerre froide. Pareille déclaration est certes difficile à concilier avec les exigences que le Gouvernement soviétique a formulées le 27 novembre 1958 en déclarant que les accords existants à l'égard de Berlin sont nuls et non avenues.

Quels que puissent avoir été les objectifs fondamentaux des Russes, je dois signaler que ces tactiques ne reflètent pas l'image d'un État s'évertuant à amoindrir la tension internationale. Au contraire, l'Union soviétique a de plein gré décidé de provoquer une crise là où il n'en existait pas récemment, plongeant ainsi le monde entier dans une nouvelle période d'anxiété profonde qui ne se dissipera point tant que les esprits ne s'entendront pas dans des pourparlers entre l'Est et l'Ouest et qu'on n'en arrivera pas à un accord quelconque sur la question allemande.

La situation existant à Berlin était la question critique qu'on devait étudier à la réunion du Conseil de l'OTAN tenue à Paris en décembre dernier. Avec mes collègues, le ministre des Finances, le ministre de la Défense et le ministre de la Production de défense, j'ai eu l'honneur de représenter le Canada à cette réunion. Les députés se souviendront qu'avant la réunion officielle du Conseil de l'OTAN qui a débuté le 16 décembre, il s'est tenu le dimanche 14 décembre une réunion à laquelle assistaient les représentants des trois puissances occupantes de l'Ouest: le Royaume-Uni, les États-Unis et la France. A cette réunion qui s'est tenue, je le répète, avant celle du Conseil, assistaient aussi des représentants de l'Allemagne occidentale; de même, M. Willie Brandt, qui nous a fait récemment l'honneur d'une visite, s'y trouvait à titre de maire de Berlin-Ouest. A la suite de cette réunion, les trois puissances occupantes et l'Allemagne occidentale, ont publié une déclaration où elles rejetaient publiquement les propositions soviétiques et réaffirmaient leur détermination de maintenir leur position et leurs droits dans la ville, y compris le droit d'accéder librement à Berlin.

Lorsque la question a été soumise au Conseil de l'OTAN, la délégation du Canada s'est appliquée activement (je le dis sans fausse mode